



Master STAPS

Aménagement, Management et Valorisation Évènementielle des Espaces Sportifs et de Loisir (AMVSL)

Informations générales

Structure de rattachement :

UFR Sciences & Techniques

Durée de la formation :

2 années universitaires (4 semestres)

Ouverte à l'apprentissage

Lieu :

Orléans

Public concerné :

Titulaire d'une licence STAPS

Autre diplôme en lien avec

la formation sous réserve

d'acceptation par la commission
pédagogique

**Accessible en formation
continue**

Comment candidater ?

Via le site « mon master » :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Scannez

pour + de détail sur la formation



A savoir

Le Master STAPS parcours AMVSL forme des cadres dotés d'une double compétence en aménagement des espaces sportifs, d'une part, et en management des organisations sportives ou liées au sport, d'autre part, selon une visée de valorisation de ces deux pôles par l'évènementiel.

Le caractère novateur de la double compétence visée répond à des besoins de compétences attestées par les professionnels du secteur sportif et facilite la trajectoire d'insertion professionnelle (stage – apprentissage – emploi) de l'étudiant-e.

Contacts

Université d'Orléans - UFR Sciences & Techniques
Département STAPS

secretariat-staps.st@univ-orleans.fr - 02 38 49 49 32

Et après ?

Insertion professionnelle :

Cadre dans les secteurs du sport, du loisir et du tourisme au sein d'entreprises (sites et infrastructures sportives, centres de remise en forme, agences de conseil en marketing et communication, agences d'évènementiel, cabinets de consulting en développement des espaces sportifs, annonceurs et sponsors de tous secteurs d'activités), des fédérations sportives et leurs organes déconcentrés (ligues, comités, clubs) et des organismes publics (Etat et collectivités territoriales).

Poursuite d'études :

Doctorat